



EUROPEAN SCHOOL BRUSSELS I
ÉCOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES I
EUROPÄISCHE SCHULE BRÜSSEL I

Bruxelles, le 15 octobre 2024

L'École européenne de Bruxelles I (site Uccle) recrute un(e) :

Assistant piscine/maître-nageur (H/F) Contrat à durée indéterminée – Temps partiel (+- 18h)

L'EEBI fait partie du système des Ecoles européennes et dispense un enseignement aux enfants dont les parents travaillent pour les institutions européennes. Notre communauté scolaire est composée de 4.250 élèves de 60 nationalités différentes et de plus de 500 membres du personnel de différents pays. Les élèves étudient dans douze sections linguistiques : anglophone, danoise, espagnole, française, germanophone, grecque, hongroise, italienne, lettone, polonaise, slovaque et slovène. Installée sur deux campus espacés et verdoyants au sud de Bruxelles, notre école propose des programmes d'enseignement innovants et inclusifs qui permettent d'obtenir des résultats académiques d'excellent niveau. Plus d'informations relatives aux Ecoles européennes en général sont disponibles sur <https://www.eursc.eu/fr>

DESCRIPTION DE LA FONCTION ET TÂCHES PRINCIPALES

Sous l'autorité hiérarchique des Directeur adjoint des cycles maternels et primaires, le surveillant se verra confier les tâches suivantes :

- Surveillance constante et directe des élèves lors des cours de natation à la piscine du site d'Uccle ;
- Assistance aux baigneurs en difficulté ;
- Rappel des règles de sécurité ;
- Intervention technique ou de nettoyage liée à la sécurité de la piscine (abords, vestiaires, pédiluve, tests techniques, machinerie) ;
- Etroite collaboration avec l'ouvrier en charge de la piscine et l'équipe technique ;
- Toutes autres tâches ponctuelles utiles au service lorsque le Directeur adjoint le juge nécessaire et opportun.

PROFIL RECHERCHÉ

- Au minimum deux ans d'expérience dans un travail similaire ;
- Diplôme technique secondaire supérieur ou équivalent par expérience ;
- Au minimum brevet de base de sauvetage aquatique, au mieux brevet supérieur en sauvetage aquatique (ou disposition à le passer) avec obligation de recyclage selon la législation en vigueur ;
- Connaissances des aspects techniques d'une piscine ;
- Une excellente maîtrise du français, une connaissance de l'anglais ;
- Un accent sur la sécurité au travail ;

- Un respect des procédures internes, consignes et normes en vigueur ;
- Flexibilité d'organisation et respect des échéances ;
- Résistance au stress et dynamisme ;
- Excellent sens de la communication dans un contexte multilingue exigeant ;
- Autonomie et capacité de travail en équipe ;
- Proactivité et sens de l'initiative.
- Excellente condition physique et endurance.

OFFRE

- Un contrat à durée indéterminée soumis à la législation belge dans ses dispositions sociales et fiscales et suivant le [statut du Personnel Administratif et de Service](#) (PAS) ;
- Entrée en service : dès que possible ;
- Régime de +- 21h par semaine à répartir sur 5 jours selon l'horaire scolaire (en fonction des besoins pédagogiques) ;
- Contrat de +-17,8 h par semaine donnant droit aux congés scolaires EEB1 rémunérés ;
- Lieu de travail : site d'Uccle ;
- Salaire brut mensuel : à partir de 1.826,57 euros (toute expérience professionnelle pertinente précédente pourra être valorisée et donner droit à une rémunération supérieure) ;
- Intervention dans les frais de déplacement entre le domicile et le lieu de travail ;
- Un environnement de travail multiculturel et stimulant ;
- Un job varié avec beaucoup de contacts.

Pour postuler, veuillez envoyer avant le 29 octobre 2024 à 23h59 les documents suivants (sous format PDF) à UCC-RECRUITMENT@eursc.eu sous la référence « **Assistant piscine + nom + prénom** ».

- CV (format Europass)
- Lettre de motivation
- Photocopies de certificats/diplômes

Les candidats sont invités à transmettre lors de leur candidature tout document complémentaire jugé utile comme une lettre de recommandation ou une évaluation récente.

Merci aussi de compléter le formulaire suivant : [Assistant piscine](#)

Veuillez noter que seuls les candidats ayant complété toutes les étapes ci-dessus et ayant postulé avant la date limite seront considérés comme éligibles.

Les candidats qui n'auront pas reçu de réponse pour le 31 décembre 2024 pourront considérer que leur candidature n'a pu être retenue. Les candidats invités à l'entretien seront contactés par mail ou téléphone.

Les candidats présélectionnés devront fournir un certificat de Bonnes Vies et Mœurs (Modèle 2 – pour accéder à une activité qui relève de l'éducation en Belgique ou tout autre document similaire pour un autre pays d'origine) lors de leur entretien.

Veuillez consulter notre Déclaration de confidentialité pour connaître notre politique de traitement envers vos données personnelles dans le cadre du recrutement sur le site :

<https://www.eeb1.com/app/uploads/2018/12/2018-03-D-23-fr-3.pdf>